



Actualité – 25-01-2022

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Vacances d'hiver au centre de loisirs Les Balladins !

Pour les vacances d'hiver 2022, du 14 au 25 février, le centre de loisirs Les Balladins a préparé un programme riche en animations ! La première semaine sera dédiée à des activités autour des repas et de l'alimentation et la deuxième semaine, les animateurs proposeront des animations autour du thème de L'eau.

Vous trouverez l'ensemble du programme et des informations aux pages suivantes ou via ce lien : <https://fr.calameo.com/read/0067350665e5d2dd32b7c>.

Vous êtes intéressés ? Votre enfant souhaite découvrir et s'amuser avec nous ?

Contactez-nous ! Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Téléphone : 04.69.22.00.75 / 07.57.44.43.19

Mail : lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

L'équipe pédagogique, Claire, Pascale, Arpade et Nadine accueille vos enfants, de 3 à 12 ans (inclus) tous les mercredis et les vacances scolaires (à l'exception des vacances de Noël).

Adresse :

Centre de loisirs les balladins
35 Chemin des Mineurs
07460 ST PAUL LE JEUNE

Joël FOURNIER,
Président



Vacances - Hiver 2022

Centre de loisirs - Les Balladins

Du lundi 14 au vendredi 25 février
de 3 à 12 ans

Thèmes : L'eau !

À table !



Contact

lesballadins@cdc-vansencevennes.fr

04.69.22.00.75 - 07.57.44.43.19

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22

LES ASSIONS - BANNE - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBRONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTELGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-JEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS

INFOS PRATIQUES

Le Centre de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h. Il est fermé à Noël.

Les enfants sont accueillis dans la salle d'activités de l'école maternelle de Saint-Paul-le-Jeune.

Modalités d'inscription

- Journée avec ou sans repas
- ½ journée
- ½ journée avec repas uniquement les mercredis périscolaires
- Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial, de la fratrie, de la Communauté de communes de résidence, de l'éventuelle situation de handicap.

Documents à fournir

- Assurance et numéro de contrat (responsabilité civile)
- Carnet de santé
- Quotient familial (attestation CAF)
- Bons vacances, MSA...

© Communauté de communes du Pays des Vans en cévennes

Semaine 1 – Du 14 au 18 février

À table !

	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18
Matin	Règles de vie Sensibilisation au thème	7 de table (Course poursuite)	Kim goût	Pro- portions des aliments variés (Course)	Jeu de société : Je mange équilibré
Aprèm	Grignotage (Course esquive)	D'où viennent nos aliments ?	13 règles d'or (Relais)	À quoi servent les aliments et comment équilibrer ses repas	L'origine des aliments (Course et lancer)

Le programme peut varier selon la météo et les envies des enfants.



Animatrice 3/5 ans : Nadine
Animatrice 6/12 ans : Claire

Semaine 2 – Du 21 au 25 février

L'eau !



	LUNDI 21	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25
Matin	Règles de vie Fabrication de glaçons Marché pour fruits	Dégustation deau Fabrication brochettes fruits	Médiathèque	On se lance des défis avec le centre de loisirs	« Et l'eau good bye » (Balle au capitaine)
Aprèm	« Eco-l'eau » (Course et lancés de balles)	Peinture aux glaçons	« Tournée générale » (Course de relais)	REVIVRE	BOOM Viens déguiser ou pas !

Le programme peut varier selon la météo et les envies des enfants.



Animatrice 3/5 ans : Nadine
Animatrice 6/12 ans : Claire